



PROJET PÉDAGOGIQUE

« Le KLUB »

Accueil de Loisirs 11-17 ans

« Le KLUB »



En complément du projet pédagogique de
l'Accueil de loisirs (ALSH)

Validé par le Conseil Municipal du 24/6/2021



Le Maire


Bruno BEZOT

Préambule

L'ouverture de l'Accueil 11/17 ans fait suite à un diagnostic et à un projet local de territoire sur le public préadolescent-adolescent réalisé en 2014.

Sur la commune de Varennes-Jarcy, il existe un potentiel de jeunes de 11/17 ans, non négligeable et pour lequel à ce jour il n'existait pas de lieu de rencontre, de projet...

Il était important de créer une passerelle entre la structure ALSH et l'accueil préadolescent et adolescent tout en leur proposant des animations qui répondent à leurs attentes, à leurs envies.

Ce temps d'accueil (pendant les vacances scolaires) repère permettra de les accompagner dans leur autonomie et leur prise de responsabilité.

1) La structure d'accueil à Varennes-Jarcy

L'accueil 11/17 ans est géré par la ville de Varennes-Jarcy. Le local actuel est rattaché à l'accueil de loisirs et est déclaré dans le cadre d'une habilitation + 6 ans dans les locaux de l'école Ronde et Balavoine, Rue Mickaël Winburn 91480 Varennes-Jarcy.

Selon nos programmes d'animation, Il est possible aussi d'avoir accès au gymnase, à la salle des fêtes, à la salle des associations de la commune avec l'accord de la mairie et aux extérieurs (prairie, terrains de foot).

Dans tous les cas le lieu de rendez-vous sera prioritairement en bas des escaliers de l'école élémentaire.

L'accueil est proposé aux jeunes de 11 à 17 ans pour la première semaine des vacances scolaires. Cette période pourra être adaptée en fonction de la fréquentation et des retours des jeunes. Les jours d'ouvertures pourront être adaptés à chaque vacances afin de toucher un maximum de jeunes.

L'ouverture du Klub est soumis à un minimum de 5 jeunes pour une activité sur place et 7 jeunes pour une sortie extérieure. En cas d'effectif insuffisant, les jeunes et leurs parents seront avertis.

2) L'organisation des activités

Les activités sont proposées en fonction d'abord des demandes des jeunes et des moyens mis à disposition. Enfin, elles peuvent être directement proposées par l'équipe pédagogique.

Les activités sont encadrées en fonction des réglementations exigées notamment pour certaines activités sportives.

Afin de favoriser les fréquentations, les réservations peuvent se faire jusqu'à la dernière minute (sous réserve de disponibilité) et les annulations jusqu'à la veille. Si les parents ne se sont pas manifestés, la journée sera facturée sauf présentation d'un certificat médical dans les 24h.

Le programme d'activités est diffusé avant le début des vacances sur le site de la commune, par flash infos et par mail aux inscrits à l'accueil de loisirs. Les inscriptions sont possibles dans la limite de la capacité d'accueil ou du prestataire. La commission Jeunesse validera les dossiers retenus s'il devait y avoir plus d'inscrits que de places au terme de la période d'inscription.

La fiche d'inscription aux activités est à retourner au service Vie éducative et Jeunesse au plus tard une semaine avant la semaine de vacances concernée.

Le programme et les fiches d'inscription sont téléchargeables sur le site internet de la commune www.varennesjarcy.fr rubrique enfance/jeunesse – 11/17 ans.

Un dossier d'inscription pour l'année avec un règlement intérieur est remis aux familles et doit être retourné complet et signé pour accéder aux activités.

3) Organisation d'un ou deux séjours par an :

Afin de permettre aux jeunes de partir en séjour et de partager dans la détente un moment collectif, la ville de Varennes Jarcy propose dans l'année un séjour en été. Un second séjour est en réflexion pour la période de février.

Chaque organisation de mini séjours sera accompagnée d'un projet pédagogique spécifique. Il est important que les jeunes soient à l'initiative des séjours. Ils seront donc impliqués dans leurs organisations.

Une tarification spécifique sera proposée à chaque famille selon leur quotient familial.

4) L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique du « Klub » est constituée d'un titulaire du BAFA (ou équivalent) et d'animateurs pour répondre aux taux d'encadrements. En cas de sorties ou d'activités en soirée, il y aura au minimum 2 animateurs.

5) Les modalités d'inscription et de participation financière

Inscription obligatoire avant toute activité : dossier à retirer en mairie ou sur le site internet ; www.varennes-jarcy.fr et à déposer complété et signé en mairie ou par mail à scolaire@varennes-jarcy.fr ou jeunesse@varennes-jarcy.fr.

Communication par mails, voie d'affichage dans la ville, distribution dans les boîtes aux lettres et par bulletins municipaux.

Tarif demi-journée accueil de loisirs selon quotient familial et en application d'une délibération du conseil municipal.

Le coût supplémentaire induit par les sorties est pris en charge par les familles toujours selon leur quotient familial.

Les jeunes n'habitants pas Varennes-Jarcy peuvent fréquenter le Klub dans la mesure des places disponibles et selon un tarif extérieur.

6) Le public préadolescent – adolescent

▪ LE PREADOLESCENT 11-12 ANS

Le préadolescent 11-12 ans se caractérise par un triple développement : physique, intellectuel et moral qui lui permet l'épanouissement de sa personnalité.

Développement physique et psychomoteur : A cet âge le jeune est « bien dans sa peau ». Une certaine harmonie physique se dégage même si les filles commencent à se former. Il a une envie de jouer, d'avoir des exercices physiques. Il a une grande vitalité et un grand désir de se dépenser. Il a besoin d'espace et aime jouer entre copain.

Il a un intérêt pour l'activité car il a acquis une coordination plus fine et une plus grande capacité d'attention. Il a un réel désir de création. Son imagination est débordante mais se rapproche de situation réaliste.

Développement intellectuel : Il maîtrise son jugement. Il a une capacité d'analyse et de critique. Il est apte au raisonnement. Il est capable d'élaborer de véritable stratégie. Son sens du danger est plus réel.

Développement moral-social : Le sentiment de justice et d'injustice prédomine. Le sens des valeurs est important. Il recherche à se rendre responsable et à devenir plus autonome. « Être considéré comme un grand »

Les groupes mixtes sont de plus en plus difficiles - Gestion de sous- groupe (les filles, les garçons).

Pour l'animateur des 11-12 ans : il doit élaborer des activités et jeux spécifiques, plus techniques, plus sportifs. Il faut permettre au jeune d'avoir des responsabilités, de pouvoir émettre des jugements, des critiques. Le rendre plus autonome tout en ayant le respect des règles de vie du groupe. Privilégier les jeux collectifs et sportifs.

Il faut avoir un sens du dialogue et une grande capacité d'adaptation. Il faut les surprendre pour les captiver.

▪ L'ADOLESCENT 13-17 ANS

C'est une période charnière entre l'enfance et l'âge adulte. C'est une période de transition qui se rallonge. Tout est bouleversement : aussi bien du côté psychique, physique, affectif et intellectuel. Le jeune adolescent est souvent en quête d'identité.

En France, on détermine l'âge de l'adolescence à 11 ans. Aux Etats- Unis, elle commence à 13 ans.

Développement physique : la poussée hormonale qui se produit engendre des chamboulements. Une croissance accélérée qui entraîne une métamorphose physique aussi bien chez les garçons que chez les filles. Le développement des organes liés à la reproduction engendre une grande consommation d'énergie ce qui produit une certaine fatigue. Son côté « paresseux » est biologiquement explicable.

L'adolescent a tendance à être « mal dans sa peau ». Il est plus maladroit, en perte d'équilibre, disproportionné, ce qui produit un certain mal être général mais il cherche aussi à dépasser ses limites.

Développement intellectuel : Il a un sens développé de l'analyse, du raisonnement, de l'argumentation. Il émet des hypothèses, des déductions, élabore des stratégies. Il aime

débattre, discuter. Il aime aussi être dans la contestation, le défi, l'opposition surtout vis à vis de l'adulte.

Il se rattache à des idéaux, des grandes valeurs. Il est en quête d'idéaux (vérité, sincérité, justice...) tout en pensant à son avenir.

Développement affectif et social : C'est la période de la découverte de l'autre. L'émergence du désir. C'est le jeu de la séduction. L'adulte qui était auparavant là pour lui apporter sécurité et équilibre va être relégué à un rôle de conseiller, d'accompagnateur. Le jeune a besoin de se confronter à l'adulte. Il devient son centre d'intérêt.

Il a besoin de tester les limites et leur pertinence. Les passages à l'acte deviennent une tentation. « On fait » et après « on constate ».

Il cherche également à s'individualiser, à se forger une identité. A devenir un individu à part entière. Pour s'identifier, il se rattache à des idoles, des modes, des rites (langage, ...) qui vont le faire appartenir à un groupe (de potes, de copain...). Il se socialise et crée de vrais liens.

Il a une soif d'exploration. Une seule réponse ne lui suffit pas. Il veut aller voir, vérifier Il a une curiosité insatiable.

7) Rôle de l'animateur

L'animateur doit avoir une relation privilégiée avec le jeune. Il doit le rassurer, être à son écoute, assurer sa sécurité morale et physique, mais aussi lui faire confiance. S'assurer que ses échecs sauront le forger. Il doit le stimuler pour l'aider à évoluer.

Il faut avoir en tête qu'il est dans une période de transition pouvant être longue (entre l'enfance et l'âge adulte), le soutenir dans ses projets, lui donner des conseils si besoin.

Lui permettre une bonne estime de lui, le respecter, le valoriser, le responsabiliser.
Pour l'adulte, il doit respecter sa parole donnée.

Il faut permettre au jeune de faire face à ces propres choix et décider par lui-même de ses orientations. Il faut le rendre acteur et plus simplement consommateur.

Il faut aussi gérer ses comportements impulsifs et parfois turbulents qui peuvent perturber ses jugements, ses émotions.

La polyvalence de l'animateur est importante ainsi que sa capacité à l'adapter. Il faut savoir « le » décrypter pour mieux, adapter sa réponse et ainsi l'accompagner dans ses choix.

L'animateur du club ados doit outre avoir une qualification, des compétences mais il doit avoir une bonne qualité relationnelle et une bonne connaissance du public jeune.

Il sera le point repère des jeunes.

Selon les objectifs fixés, l'animateur devra s'assurer de la réalisation et de la mise en œuvre de ces derniers. Son implication est donc essentielle, au sein du Klub.

8) Les objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques à tenir sont construits de cette façon : premièrement, les objectifs éducatifs de l'organisateur (La mairie) ; ensuite, des objectifs généraux auquel on répond par des objectifs opérationnels et le rôle de l'animateur ; et enfin, les moyens pour les mettre en œuvre

a) FAVORISER LE RESPECT ET LA TOLERANCE DANS LA VIE EN COLLECTIVITE :

- Investir le jeune sur le respect des locaux.
- Créer une cohésion de groupe.
- Sensibiliser les jeunes sur la différence (handicap...)
- Mettre en place un règlement intérieur.
- Organisation à définir avec les jeunes concernant le matériel mis à disposition.
- -Mise en place de jeux de coopération, de sports collectifs.

Objectif de l'animateur :

- Il doit mettre en places des jeux et activités attractive pour les adolescents
- Il doit être à l'écoute des jeunes, les conseiller
- Il doit vérifier que aucun adolescent est mis de coté
- Il doit favoriser le dialogue entre les adolescents

b) FAVORISER L'EPANOUISSEMENT PHYSIQUE, INTELLECTUEL, AFFECTIF ET MORAL DE L'ADOLESCENT :

- Favoriser l'apprentissage et l'exercice de la citoyenneté (Comprendre, assimiler, se situer)
- Développer le savoir vivre en commun et la responsabilité individuelle
- Favoriser la rencontre des jeunes, créer et constituer un groupe ;
- Apprendre à appréhender et à respecter des règles. (Mise en place de règlement intérieur, de règles de vies) ;
- Favoriser le respect des personnes, des locaux, du matériel ;
- Travailler sur la dynamique de groupe, accepter l'autre et ses différences ;
- Développer l'autonomie des jeunes ;
- Développer la responsabilité individuelle des jeunes ;
- Développer la notion d'équilibre droits/devoirs.

Objectifs de l'animateur :

- Il Rendre les adolescents autonomes
- Il doit fournir les documents nécessaires pour les règles de vie et règlement intérieur
- Il doit proposer des activités ludiques
- Il doit aider les adolescents dans leur projet

c) FAVORISER L'OUVERTURE VERS L'EXTERIEUR -FAVORISER L'ACCES A LA CULTURE (THEATRE, CONCERT ...)

- Découvrir de nouvelles pratiques culturelles et sportives ;

- Favoriser la découverte du territoire
- Mettre en place un relais information
- Découvrir de nouveaux endroits de nouveaux lieux (organisation de séjour), permettant au jeune de développer son esprit critique, de faire son choix
- Favoriser la connaissance et l'expression de soi
- Donner l'accès à l'information
- Organiser de temps de débats

Objectif de l'animateur :

- Mettre en place des débats sur différents thème
- Mettre en place des sorties attractive
- Il doit Être à l'écoute
- Il doit organiser des temps pour favoriser la connaissance et l'expression e soi pour que chaque adolescent se sente bien

d) FAVORISER L'EDUCATION A L'HYGIENE DE VIE

- Favoriser la mise en place d'activités sportives ;
- Favoriser la prévention des conduites à risques.

Objectifs de l'animateur :

- Mettre en place les règles de vie ensemble et veiller à leur application
- Permettre à chacun de s'exprimer, soumettre des idées
- Intégrer et impliquer tous les jeunes quelque soient leur origine socioculturelle

9) La consultation du projet pédagogique

Le projet pédagogique est consultable en mairie ou sur simple demande auprès de l'équipe ou directement sur place.

10) Evaluation

C'est un moyen à un moment donné d'apprécier le projet en cours. Les résultats de cette évaluation permettront de réajuster le projet à plus ou moins court terme.

Dans tout projet, il y a évidemment des forces et des faiblesses. L'important est d'en avoir conscience au fur et à mesure de l'avancer de celui-ci.

L'évaluation en cours du projet sera essentielle pour vérifier la réalisation des différents objectifs. Les critères pourront être quantitatifs (effectif, temps de présence, tranche d'âge, fréquentation à quelles activités, ...) ou qualitatifs (le local et son aménagement, la relation avec les jeunes voir aussi les familles, les demandes des jeunes, ...).

Différents outils d'évaluation devront être créés tels que : enquêtes de satisfactions, grilles, questionnaires, observations, ...

L'important sera de bien poser les critères en fonction des objectifs que l'on souhaite évaluer.

Les résultats devront être transmis à l'organisateur, aux élus afin d'anticiper l'évolution de la structure ainsi que le budget prévisionnel.

Accusé de réception en préfecture
091-219106317-20210624-D3-DE
Date de télétransmission : 28/06/2021
Date de réception préfecture : 28/06/2021